

et les autres?



LE JOURNAL DE LA **FONDATION ABBÉ PIERRE** *Abbé Pierre*

ENSEMBLE contre l'habitat indigne



© Lydie Dambourc



NUMÉRO 77 **OCTOBRE** 2012 / 1 euro



© Samuel Bultmann

page 8

■ Ensemble contre l'habitat indigne

pages 4/7

AGIR AU QUOTIDIEN

pages 8/12

ENSEMBLE CONTRE L'HABITAT INDIGNE

page 13

PIERRE DUBOIS : ROUBAIX TRAQUE L'INSALUBRITÉ DEPUIS DES DÉCENNIES

page 14

DES VIES EN VRAC

pages 16/17

LE MONDE DU LOGEMENT

pages 18/19

AGIR ENSEMBLE

page 20

L'ABBÉ PIERRE OBTIENT LA CRÉATION DU HAUT COMITÉ POUR LE LOGEMENT DES DÉFAVORISÉS



© DR

page 13

■ Pierre Dubois : Roubaix traque l'insalubrité depuis des décennies



© AFP

page 14

■ Des vies en vrac



© AFP

page 20

■ Création du Haut Comité pour le logement des défavorisés



L'édito du président

Oui, c'est possible

Aujourd'hui, j'en appelle à celles et ceux qui nous dirigent, agissez maintenant, montrez-nous que c'est possible! Car il est possible de lutter contre l'exclusion, comme ce lieu d'accueil rom installé à Montreuil ou à Choisy-le-Roi où les enfants sont scolarisés à l'école, où les familles sont logées dans des caravanes sur un terrain communal. Oui, l'on peut agir dans un souci de solidarité et de partage. Mais d'autres événements me choquent. De nouvelles victimes lors d'incendies dans des logements indignes et des jugements que l'on attend pendant des mois. Pourquoi tant de temps pour condamner le logement indécent? Y aurait-il deux justices? Il faut que les financements soient débloqués plus vite pour les mal-logés, il faut que les décisions soient prises sans tarder. Si la volonté politique est là, elle doit rapidement "passer à l'action".

Raymond Etienne
Président de la Fondation Abbé Pierre



■ **Projet de loi Logement: bien, mais il faut faire plus...**

La ministre du Logement a présenté le 5 septembre un projet de loi de mobilisation générale pour la construction de logements: la cession du foncier public avec une forte décote pouvant aller jusqu'à la gratuité pour les logements sociaux et le renforcement des dispositions introduites par l'article 55 de la loi "SRU" (objectif de logement social par commune relevé de 20 à 25%, et pénalités multipliées par 5) y sont énoncés. Mais la loi SRU, même avec un taux à 25%, ne permettra pas de construire 150 000 logements sociaux par an. En outre, ces logements seuls ne permettront pas de résoudre le problème des 3,6 millions de mal-logés. Il faut construire pour cela 500 000 logements par an et notamment davantage de logements locatifs privés à loyer accessible.

"Et les autres ?" est édité par la **Fondation Abbé Pierre** pour le Logement des Défavorisés : 3-5, rue de Romainville - 75019 Paris - Tél. : 01 55 56 37 45 - www.fondation-abbe-pierre.fr ISSN : N° 1245-3420. Publication trimestrielle
Commission paritaire n° 0513 H89713. Abonnement annuel : 4 €, prix au numéro : 1 €. - **Service Donateurs : 01 55 56 37 25**
Président : Raymond Etienne. Directeur de la publication : Patrick Doutreligne. Directeur de la rédaction : Jean-Pierre Gilles.
Rédacteur en chef : Yves Colin. Secrétaire de rédaction : Mighelina Santonastaso.
Conseillère éditoriale et journaliste : Anne-Marie Cattelain Le Dü. Journaliste : Delphine Picard. Maquette : Thierry Laurent.
Impression : Orient express, 6 rue Bezout 75014 - Paris. Routage : Presto.
Ce numéro comporte un encart sur une partie de la diffusion.





Rembourser, reloger

En mai dernier, le tribunal de Grande Instance de Paris a condamné un propriétaire à rembourser les loyers perçus alors que l'appartement avait été déclaré impropre à l'habitation par arrêté préfectoral. Le même jugement a exigé que le propriétaire relogé déceint son locataire.

Délai d'exécution

Le tribunal de Grande Instance de Paris a accordé un délai d'un an à un locataire condamné à l'expulsion pour absence de bail. Invalide, dépressif, en attente d'un logement après éligibilité Dalo, ce monsieur qui payait ses loyers avait succédé à sa sœur dans un appartement hlm, en prévenant l'Office.

■ Changer d'air... et d'image

« Je suis persuadé que les rires des vacanciers résonnent encore dans la vallée », assure Clément, animateur à la Boutique Solidarité de Metz. Les vacanciers,



© DR

ce sont sept personnes vivant à la rue, parties en juillet à Montbrun, dans le Tarn. « Entre kayak, visites des grottes et pêche, le temps filait. Par deux nous préparions les repas du groupe, dans le gîte, une manière de se valoriser et de se responsabiliser », raconte Clément. Peu à peu les membres de l'équipe ont oublié leurs problèmes, tenu à distance l'alcool, redécouvert les relations sociales. « Là-bas, conclut le responsable, ils étaient de simples touristes, comme tout le monde. » ■

■ PREMIÈRES VACANCES

C'est dans le cadre de l'AClefeu, (Association Collectif Liberté Egalité Fraternité Ensemble et Unis), intervenant pour faire valoir les droits des habitants, que Mohamed Mechmache a monté le projet "Oxygène", avec le soutien de la Fondation. Son but : offrir des espaces d'expression et des plages d'évasion à des familles en difficulté de Clichy-sous-Bois. Ainsi, 120 personnes ont séjourné au camping de la Côte-des-Roses, à Narbonne. « Les familles sélectionnées ont participé, dès janvier, à des cafés-débats pour se connaître et pour que les animateurs appréhendent mieux leurs problèmes » explique Mohamed. Bénévoles, militants du collectif, animateurs BAFA, psychologues ont animé des ateliers éducatifs et culturels. ■



© DR



■ TRAQUE AU SATURNISME



© DR

Dans les quartiers des Crottes et de la Cabucelle à Marseille, locataires à très faibles revenus et propriétaires impécunieux vivent dans des immeubles vétustes. Pour assainir ces logements, et notamment retirer les peintures au plomb, les Compagnons Bâisseurs de Provence ont signé un partenariat avec l'association "PACT 13". Ils montent des dossiers d'aide au financement par l'Anah (Agence nationale de l'habitat), contactent les services médicaux et sanitaires et réhabilitent les lieux avec les intéressés. Pendant les travaux, un système d'entraide : coup de main sur le chantier, garde des enfants, préparation des repas, etc. crée une vraie solidarité. La Fondation participe à hauteur de 17 000 € à cette action de lutte contre le saturnisme. ■

■ L'alliance citoyenne, une expérience positive

« Depuis deux ans, nous mobilisons autour de personnes désarmées, victimes d'injustices flagrantes, des organisations syndicales, culturelles, sociales et des particuliers militants afin d'organiser leur défense », explique Manu Bodinier, responsable de l'association "Écho Lyon". Fort de l'engagement de 200 personnes dans la région de Grenoble, Écho a lancé entre autres une campagne pour la diminution des charges locatives. Le Collectif, allié aux associations de locataires et de copropriétaires, mène aussi une opération pour faire baisser le prix du chauffage urbain. Au vu de ses premiers résultats, le Collectif compte généraliser ce concept d'Alliance citoyenne sur toute la France. Pour cela, la Fondation lui a versé une subvention de 24 800 €. ■



© DR

■ PAS CLOCHE DU TOUT

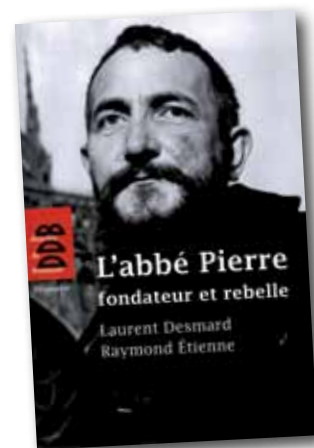
"La Cité des Cloches", association Loi 1901, regroupe des associations communautaires et pensions de famille. À La Blotière, dans le Maine-et-Loire, des résidents vivent en permanence dans une grande ferme fortifiée. Compte tenu du potentiel des lieux, "La Cité des Cloches" a entrepris de rénover les bâtiments pour y accueillir des pensionnaires en vacances. En juillet dernier, encadrés par un professionnel bénévole, des jeunes en service civique, des salariés de l'association et une trentaine de résidents venus de huit pensions de la région se sont relayés pour rénover des chambres et créer une vaste cuisine. « C'était extraordinaire de voir ces gens souvent brisés s'investir à fond », commente Monique, responsable de La Blotière, « les uns faisaient le carrelage, les autres la peinture, la menuiserie. Le résultat est magnifique. » La Fondation a participé au financement de l'achat des matériaux. ■



© DR

Histoire vraie

Raymond Etienne, président de la Fondation et Laurent Desmard, secrétaire particulier de l'abbé Pierre à la fin de sa vie, racontent avec verve et passion l'existence extraordinaire et le combat de l'homme qu'ils ont longtemps côtoyé. Un témoignage essentiel. Éditions Desclée de Brouwer, 244 p. 18,60 €.





■ JEAN-PIERRE LE ROUX : “ENGAGÉ VOLONTAIRE”



© D.R.

Correspondant territorial auprès de l'Agence bretonne de la Fondation, Jean-Pierre Le Roux coanime les actions d'une dizaine de bénévoles, supplée le responsable salarié auprès des élus, des pouvoirs publics et des associations et contribue aux travaux du CDAT, Comité Développement Animation Territorial. « *Viens m'aider à aider les autres* », c'est cette phrase de l'abbé Pierre qui a été le moteur de son engagement. Jean-Pierre éprouve une réelle satisfaction à « *participer aux actions d'une fondation qui depuis 20 ans interpelle les pouvoirs publics, formule des propositions pour faire avancer le droit au logement, refuse les situations inacceptables.* » 100 000 logements

bretons sont classés indignes, et la crise aggrave cette situation, rappelle-t-il. Ainsi, en centre Bretagne, de nombreux propriétaires ne disposent plus de ressources suffisantes pour rénover leur bien et vivent dans des conditions d'insalubrité dramatiques. ■

Pension de famille économe

À la Madeleine, dans un quartier d'Angoulême, une vingtaine de personnes vivent désormais dans la toute récente Pension de famille l'Éclaircie, inaugurée en juin. La plupart de ces nouveaux locataires étaient à la rue. Le bâtiment neuf, très contemporain, a été doté de panneaux solaires afin de permettre une économie substantielle d'énergie. Financée par la Fondation, l'État, la région et le département, l'Éclaircie répond aux normes BBC (Basse Consommation).

■ Copier pour mieux aider

Difficile pour les orphelins roumains élevés dans les terribles “camin spital”, institutions de l'ère Ceausescu, sans aucune hygiène et confort, de s'insérer professionnellement et socialement. Pour donner un coup de main à ces jeunes adultes, souvent sans formation, l'association “Frères” s'est inspirée des ateliers des communautés Emmaüs. « *Nous ne souhaitons pas les assister mais les accompagner dans la réalisation de leur projet de vie, en leur proposant trois types d'activités : fast-food, atelier et magasin de ventes, lavage de voiture à domicile* », raconte Jean-Philippe Légaut, président de “Frères”. Aujourd'hui, ces trois secteurs s'autofinancent. Cependant, l'association manque de fonds pour acquérir un espace afin de développer ses activités et de loger ses “compagnons”. Elle a donc sollicité la Fondation qui a donné son accord. ■



© D.R.



■ Prévenir les expulsions locatives



Soutenue par la Fondation, l'«ADSEA 93» (Association départementale pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence de Seine-Saint-Denis), sensibilise en amont les ménages sur la législation relative aux expulsions. Pour les informer, elle a ouvert deux permanences «Toit et Nous» à Clichy-sous-Bois et à Livry-Gargan. «*Nous recevons en majorité des couples avec enfants et des personnes isolées*», précise la conseillère en économie sociale et familiale

qui les oriente. Dans ce département de la banlieue parisienne, plus de 6 000 locataires à très faibles revenus pour la plupart, sont assignés au tribunal pour impayés de loyer. Le tiers d'entre eux, totalement désarmé, ne sait à qui s'adresser pour connaître ses droits et bénéficier d'une assistance. D'autres permanences devraient voir le jour. Des contacts sont déjà établis dans cette optique avec le centre social de Bondy. ■

■ LA CULTURE : «C'EST PAS DU LUXE!»

La première édition du Festival «C'est pas du luxe!» s'est déroulée les 21 et 22 septembre, parrainé par Marie-Christine Barrault, marraine de la Fondation, avec l'appui de l'association «Le Village» et de la Scène nationale de Cavaillon. Initialement prévu à Cavaillon, la municipalité s'est rétractée pour ne pas associer son image à celles des personnes sans-abri et de la Fondation Abbé Pierre. La commune du Thor, près d'Avignon, a accepté d'accueillir cette manifestation. Pendant deux jours, les festivaliers ont apprécié les créations artistiques réalisées par des personnes vivant à la rue ou logées dans des Pensions de famille : pièces de théâtre, musique, vidéo, poésie, slam. Ils ont aussi assisté au concert de HK & les Saltimbanks et La Chanson du dimanche, groupes qui soutiennent les combats de la Fondation. Une manifestation qui fait la preuve que l'on peut bien vivre ensemble. ■



■ En hommage à l'abbé Pierre

Pour marquer le centenaire de la naissance de l'abbé Pierre, une plaque portant son nom sur une immense place dans le quartier de la Duchère à Lyon, sa ville natale, a été dévoilée. L'inauguration a eu lieu en présence du maire de la ville, de l'archevêque, de nombreuses personnalités locales et d'habitants du quartier. Patrick Doutreligne, délégué général de la Fondation, y assistait ainsi que les présidents d'Emmaüs-France et d'Emmaüs-International. Henri Grouès, abbé Pierre de son nom de résistant, est né le 5 août 1912 à Lyon et mort le 22 Janvier 2007 à Paris. Il était, jusqu'à son décès, la personnalité la plus appréciée des Français. ■



Territoires

ALPES-MARITIMES

Très malade, seule, dans une situation financière précaire, une femme de 64 ans a cessé pendant plusieurs mois de régler ses quittances de gaz. GDF a coupé l'alimentation de son logement pendant un an. Pour mettre un terme à cette situation dramatique, la Fondation a versé un secours de 700 €.

LORRAINE

Des résidents de la Pension de famille Les 4 saisons de Woippy ont présenté *Voyage* le 29 juin dernier. Ils étaient soutenus par des artistes, des étudiants et des formateurs de l'association IRTS de Lorraine. Ce spectacle de danse et de théâtre se composait d'une série de tableaux figurant des parcelles de vie de ces personnes essayant de se projeter dans l'avenir.

RHÔNE-ALPES

La Fondation Abbé Pierre et l'Union régionale des comités locaux pour le logement autonome des Jeunes (URCLLAJ), ont présenté à Lyon le résultat de leur enquête sur les pratiques abusives dont sont victimes les jeunes locataires et candidats locataires dans le parc privé. Le but de ce document : sensibiliser au droit les acteurs de terrain, les bailleurs et les jeunes eux-mêmes.

ENSEMBLE contre



Être pauvre aujourd'hui

8,2 millions* de Français disposent de **954 €** /mois pour une personne seule, prestations sociales comprises. En France, les dépenses d'énergies se sont accrues de **9,3%*** en 2011 pour un ménage moyen

Les ménages pauvres et modestes consacrent près de la moitié de leur budget au logement et aux fluides, contre le quart il y a 30 ans.

* source Insee

l'habitat indigne

■ Vous souvenez-vous des orages en juillet et de la canicule début août ? Certains ne les ont pas oubliés.

Sans eau courante, sans sanitaire, ils ont souffert un peu plus encore au quotidien. Dans un logement non isolé, on est à la merci de la météo. Sans le moindre confort, on souffre aussi dans sa dignité.

■ Des vers sortent de la bonde de la douche et un nid d'abeilles a élu domicile dans la conduite décatie qui longe le mur. Dans l'étroite salle de bains, le toit en plexiglas est fendu. Au plafond, dans le coin, un trou. La veille, un violent orage a inondé le logement, une fois de plus. Serpillères et seaux jonchent le sol. Une odeur de moisi persiste jusque dans la petite chambre pourtant à l'autre bout du couloir. Bienvenue dans l'un des logements indignes de Paris que des marchands de sommeil louent sans scrupule à prix d'or. Nous sommes dans le XIX^e arr. et M. Déa, la quarantaine, nous fait visiter : « Ici, sous la trappe cadenassée, vivaient un couple et deux enfants. » Une famille à la cave, 3 dans les 3 autres chambres de cet appartement divisé en 4 locations

pendant huit ans. 40 m² pour 11 personnes. Cuisine et salle de bains communes, 390 euros/mois pour 9 m². « Moi, je donnais mon chèque de salaire et le propriétaire me rendait la différence. Une fois l'électricité payée, ma femme et moi vivions avec presque rien. »

Vigile, M. Déa ne paye plus de loyer ni de charge depuis 2006, depuis qu'il a dénoncé la situation au Comité d'action logement (Cal) de son quartier qui a immédiatement saisi les services techniques de l'habitat. La préfecture a mis le propriétaire en demeure de ne plus louer les pièces sans ouverture, de cesser la suroccupation et de faire les travaux nécessaires. 3 familles ont été immédiatement relogées dans le parc social. Avec l'aide du Cal et de la Fondation, une procédure au pénal a été engagée contre le propriétaire



■ M. Déa trie ses papiers pour les mettre à l'abri chez sa voisine.

devant son refus de faire les travaux. Condamné, le propriétaire n'a pas cédé. En novembre 2011, nouvelle condamnation de la Cour d'appel... le propriétaire se pourvoit en cassation et loue





Été 2012 : premières mesures pour le logement...

Sur le logement, le candidat Hollande avait promis un décret autorisant la caution solidaire « pour permettre aux jeunes d'accéder à la location. » Cette mesure semble oubliée. En revanche, un décret sur l'encadrement des loyers dans 38 agglomérations qui figurait dans son programme, est entré en vigueur le 1^{er} août. Concernant le doublement du plafond du Livret A pour financer la construction de logements sociaux (+ 150 000/an), le ministre de l'économie, P. Moscovici a assuré que « cette promesse sera tenue au fur et à mesure des besoins effectifs du logement social. »



© Ljubica Danilovic

de nouveau, dans les mêmes conditions, à 13 hommes originaires d'Inde. M. Déa alerte le commissariat et le Cal. Le propriétaire, à nouveau condamné, s'enfuit. « J'ai peur. Les fils du propriétaire me menacent et sont déjà venus fouiller ma chambre. Ils ont les clés et changent les serrures quand ils veulent. » Avant de partir pour La Défense où il tra-

■ La salle de bains que se partageaient 11 personnes, dont M. Déa.



© DR

vaille tous les soirs, M. Déa laisse ses affaires chez sa voisine. Il parvient pourtant encore à sourire, mu par une incroyable énergie...

Digne d'un roman noir

« C'est grâce au travail effectué conjointement avec l'Espace Solidarité Habitat de la Fondation Abbé Pierre que nous avons pu aller en justice dans cette histoire et le pire, c'est que nous venons d'apprendre que le propriétaire a l'intention de vendre le logement. Nous avons immédiatement alerté la Mairie pour qu'elle utilise son droit de préemption car s'il vend, il ne payera rien. L'ESH peut appuyer cette demande. » Judith Skira, présidente bénévole du Cal, suit le dossier de M. Déa depuis plusieurs mois. Dans le cadre du programme « SOS Taudis », elle souligne l'importance du travail en binôme mené avec la Fondation : « Tous les courriers sont

faits avec la double signature et il est certain que nous avons ainsi beaucoup plus de poids ! Nous avons une meilleure qualité d'écoute des services de l'État et de la Ville. Plus de légitimité et d'influence. »

Multiplier les partenariats et renforcer l'action menée depuis cinq ans pour éradiquer les logements indignes, tels ont été les objectifs du premier programme « SOS Taudis » qui a permis à 1 600 ménages de sortir de l'indignité. Cette dynamique, portée par 50 associations partenaires, va se poursuivre et s'ouvrir à des actions innovantes dans le second programme, lancé en septembre 2012. Il faut aussi associer plus largement tous les acteurs qui agissent en amont ou en aval des situations. « Sur les 500 ménages et familles que nous avons vus l'année dernière, 43 % vivent dans l'insalubrité, l'indécence, la dangerosité, la suroccupation. La problématique du logement est complexe, avec beaucoup de strates, d'interlocuteurs et très peu de transparence », note Judith. Trop de portes où il faut frapper, trop d'échecs... À



■ Berger, ce monsieur vivait dans un logement totalement dégradé, humide et sans chauffage. Ses faibles revenus ne lui permettaient pas de l'améliorer. Par le biais d'une association partenaire, la Fondation l'a aidé à l'isoler et à le remettre en état.

Saint-Omer, le Pact, l'assistante sociale, le CCAS et l'adjointe au Maire chargée des affaires sociales soutiennent Alysson et sa famille en suroccupation depuis plusieurs années. Cet hiver, ils seront huit dans un appartement très mal isolé avec juste 2 petites chambres. La chaudière dangereuse et défaillante depuis deux ans n'a toujours pas été réparée par le propriétaire : on allume les radiateurs en

plein été pour avoir un filet d'eau chaude et l'hiver, on se couche sous des couvertures chauffantes. Les scooters et les poubelles occupent la cuisine, faute de place et de sécurité dans la rue. Le père de famille est gravement malade et la mère se repose sur sa fille ainée : « On a fait

■ L'humidité ronge les murs de cet appartement sans confort et insalubre.



© Samuel Bollenhoff





Le logement représente 50% du budget de l'étudiant.

À l'heure de la rentrée des étudiants, **73%** d'entre eux déclarent exercer une activité salariée à côté de leurs cours (contre **48%** en 2008). Selon une enquête de l'Unef (août 2012), les étudiants s'appauvrissent 2 fois plus vite que le reste de la population et le coût de la vie étudiante augmenterait de **3,7%** pour l'année 2012-2013. Principale cause: la progression des loyers en un an: à Paris **+ 10,8%** et en province **+ 2,3%**.

une demande blm il y a trois ans. Avec l'assistante sociale, on cherche une maison. Ici on paye 500 euros/mois de loyer et 200 euros pour le chauffage, c'est trop!» Cet été, un courrier commun est parti chez le propriétaire pour mettre fin à la situation et des solutions de relogement étaient envisagées. Une formation pour Alysson et la scolarisation de ses 2 enfants en bas âge sont prévus à la rentrée.

L'union fait la force

Mobiliser les personnes elles-mêmes, les amener à "bouger", les convaincre de la nécessité d'améliorer leurs conditions de vie en s'appuyant sur les proches, élaborer une relation de confiance qui s'établit petit à petit, au fil du temps. Pour que l'intervention soit vécue

comme un nouvel espoir. « Remettre la personne en lien avec les services d'aide, d'accès aux droits, réapprendre les gestes élémentaires pour utiliser l'eau, le gaz, l'électricité... parfois, plus d'un an s'écoule entre la demande de financement et l'installation dans le logement rénové », précise Pascale Lamouche, responsable du service social du Pact du Pas-de-Calais, en charge cette année d'une trentaine de situations dans le cadre de "SOS Taudis".

Dans l'Audomarois, les acteurs du logement travaillent aussi depuis longtemps à l'implication des élus, des services des collectivités locales afin de mieux repérer les situations



■ Faute d'espace: la cuisine surchargée de la famille d'Alysson

d'habitat indigne. Un travail de longue haleine qui aboutit parfois à de belles histoires telles que celle de Guy, paraplégique et de son frère aîné, Jean-Marc, sourd et muet. Il y a encore 4 ans, ils dormaient tous deux sur une paillasse, à même le sol en ciment, avec un seul point d'eau, à côté de l'étable. « Ma mère venait nous laver là, dans une baignoire. On a continué à faire pareil... Dans la maison, on passait la main à travers le torchis. La première fois que j'ai pris une douche, c'était le 8 décembre, ça fera bientôt 3 ans, j'ai pleuré. » Avec son fauteuil roulant, Guy parcourt désormais la maison refaite à neuf: deux grandes chambres, une salle de bains

■ Guy aux fourneaux, dans sa nouvelle cuisine totalement équipée et adaptée à son handicap



fonctionnelle, adaptée et surtout une cuisine équipée où il s'épanouit. « J'ai mis plusieurs semaines à imaginer toute l'installation. J'adore cuisiner. » Régulièrement, le Maire frappe à la vitre des propriétaires. « Quand leur mère est décédée, je suis allé les voir, il fallait faire quelque chose. On a consulté le notaire, puis on a fait le point sur leur épargne et on a demandé un crédit à la banque. J'ai appelé le Pact pour les aides et le chantier. Les travaux de rénovation ont pris 3 mois, les deux frères ont dormi dans l'étable pendant tout ce temps-là. »

Accompagner "l'après"

Signaler tout logement indigne, solliciter les financeurs et s'associer au travail d'accompagnement du Pact font désormais partie des missions du Maire d'Audincthun (Pas-de-Calais) pour éradiquer les taudis sur sa commune rurale. Sylvie Delplace, conseillère en économie sociale et Familiale du Pact, note combien cette présence est précieuse pour les frères. « Guy est tout seul pour s'occuper de son frère. Il s'affaiblit et ça le rassure que le Maire passe souvent. Aujourd'hui, il faut que l'on mette en place, un "accompagnement à l'aidant", une tierce personne qui vienne afin que Guy puisse souffler un peu et profiter vraiment de la vie. »

Bien au-delà des travaux, le travail social et la relation humaine se poursuivent. ■

Témoignage

« Roubaix traque l'insalubrité depuis des décennies. »

Pierre Dubois est maire de Roubaix depuis mars 2012. Arrivé dans la ville en 1971 comme directeur du PACT (association à l'amélioration de l'habitat), il entre dans l'équipe municipale en 1995 et hérite de la délégation à l'urbanisme et à l'aménagement du territoire en 2004.



Pierre Dubois

Depuis quand Roubaix lutte-t-elle contre l'habitat indigne ?

Je préfère parler d'habitat insalubre car c'est vraiment ce dont

il s'agit à Roubaix dont l'héritage est très lourd à cet égard. Cette ville fut construite lors de la révolution industrielle, à la va-vite, de façon très dense et avec un habitat très typé : les courées. Dès les années 60, des efforts intenses ont permis de rénover le cœur de la ville dégradé.

Puis, en dix ans, les acteurs locaux (la Ville et la métropole Nord) ont démoli 3 500 logements et bâti du logement locatif social avec l'aide de l'État. Dans les années 90, la Communauté urbaine de Lille a enclenché des opérations d'aménagement dans le cadre des grands projets de ville, ce qui a permis de démolir encore 2 000 logements insalubres à Roubaix.

Parallèlement à ces démolitions, le service d'hygiène de la ville mène des actions de

prévention et de coercition (arrêtés insalubrité, interdictions d'habiter, lutte contre les marchands de sommeil, contre les propriétaires indécents...). C'est un véritable travail de fourmi, un travail de fond qui s'est étoffé et structuré à mesure que l'insalubrité devenait plus diffuse.

Pensez-vous disposer de moyens suffisants pour éradiquer ce fléau ?

Je crois qu'il y a assez de lois (loi Molle, SRU...), de réglementations, d'outils pour lutter contre l'habitat insalubre. En 2008, suite à un incendie tragique (six victimes), un Plan local de lutte contre l'habitat indigne a été mis en place avec la Communauté urbaine. La traque de ce fléau fait partie du projet urbain de Roubaix.

Nous avons 39 000 logements, dont 60 % dans le parc privé qui constitue le parc de tous les dangers. C'est un combat qui s'inscrit dans la durée, une lutte de tous les jours qui mobilise l'activité de notre service d'hygiène.

Quelles sont les actions menées en direction des habitants ?

Il est nécessaire de remettre les personnes sur pied : leur santé est souvent précaire et elles ont besoin d'un soutien social pour réapprendre à vivre dans un logement décent. Il y a une sensibilité toute particulière chez ces personnes qui doivent sortir d'un habitat refuge. On travaille dans la dentelle, à la fois sur la durée et pour apporter une réponse individuelle qui nécessite une expertise, un travail personnalisé. Cet accompagnement social est extrêmement poussé, complexe et intense. Il est fondamental. ■





Des vies en vrac

À la périphérie des villes, travailleurs pauvres, SDF, sans-papier, bâtissent des semblants de logement : cabanes de bric et de broc, caravanes, tentes... Les bidonvilles renaissent dans le paysage urbain.

« **D**ifficile de suivre l'évolution des bidonvilles entre éradications et expulsions » explique-t-on à l'Amipil (Action Méditerranéenne Pour l'Insertion sociale par le Logement). Même constat à la Boutique Solidarité "Les Amis de Paola", à Fréjus : « *Les grands bidonvilles ont été démantelés mais des poches d'habitat précaire se reforment, créant peu à peu les mêmes situations d'entassement de population.* »

En France, entre 15 000 et 20 000 personnes vivraient en bidonville. Comme Maxime et Carole. Installés non loin de Fréjus, sur un terrain vague avec une dizaine d'autres familles, ils se terrent, détestant montrer leur quotidien : « On vit comme des bêtes mais on n'est pas au zoo. » Il y a six ans, le jeune couple quitte la banlieue parisienne où il galère pour se loger. Direction le Sud : « On a acheté une caravane d'occasion pour avoir un toit, au début. On y est toujours. »

Pourtant, en débarquant dans le Var, Maxime, très travailleur, décroche vite un contrat d'ouvrier agricole à trois-quarts de temps. Il perçoit 930 €

nets. Carole trouve quelques heures de ménage, l'été. Pas assez de revenus pour louer dans une région où les loyers flambent et où les logements sociaux sont pris d'assaut.

Au gré des intempéries, la caravane se dégrade. Maxime, lui a adjoint une baraque de chantier récupérée sur un site abandonné et une cabane en planches : « *Quand il fait beau, on y dort pour laisser la place à notre fille de 8 ans. C'est elle qui souffre le plus. Et encore, elle a la chance d'aller à l'école ! On avait peur car on savait que des maires refusaient d'inscrire les élèves sans adresse officielle. L'institutrice est au courant. C'est elle qui remplit nos papiers.* » Quand on demande à Maxime si ses employeurs connaissent sa situation, il se cabre : « *Surtout pas, ils penseraient qu'on est des traîne-savates, je risquerais ma place. J'ai une domiciliation dans une association.* »

Maxime espère que sa famille aura un vrai logement cet hiver : « *Même petit, même sans confort. Je sais bricoler, je l'arrangerai. C'est ce que demandait ma fille au père Noël quand elle y croyait encore.* »





Marie-Christine Barrault, marraine

Des personnalités à la Fondation

Est-il bien utile pour une Fondation comme la vôtre de demander à des hommes politiques, des journalistes, des personnalités du show-biz de soutenir ses actions et de prendre la parole en son nom ? Qui sont les marraines et parrains évoqués dans votre magazine et dans d'autres médias ?

■ **Rodolphe G., Paris 11^e** ■

Quand c'est nécessaire de donner un écho important à certains de nos programmes, nous proposons à des personnalités de nous accompagner. Elles le font, comme tous les donateurs anonymes, avec générosité, en hommage au combat mené par l'abbé Pierre. C'est lui qui, en mars 2006, avait souhaité que la Fondation crée un comité d'Amis regroupant

artistes, sportifs, journalistes... Ces personnes se sont engagées bénévolement à mettre leur nom et leur notoriété au service de la Fondation à chaque fois que nous les sollicitons. Elles organisent également, avec beaucoup de sincérité et d'abnégation, des manifestations pour servir la cause du mal-logement, persuadées que nous pouvons, tous ensemble, améliorer le quotidien des plus fragiles.

Chute des dons ?

J'ai entendu parler de crise de la générosité et de chute des dons. La Fondation est elle victime de cette situation ? Cela m'inquiète pour le devenir des défavorisés.

■ **Henriette C., Carnac** ■

Les ressources de la Fondation sont essentiellement constituées de la générosité du public. Cette indépendance financière est une nécessité absolue pour porter haut et fort le combat de l'abbé Pierre et pour faire face à la montée des situations de détresse que provoque la crise du logement. Oui, nous subissons comme d'autres associations, une baisse des dons qui nous inquiète sur l'avenir des moyens dont nous pourrions disposer. Mais pour mener à bien nos missions d'aide aux vic-

times du mal-logement, plus que jamais, nous comptons sur la solidarité de tous. Merci de tout cœur de votre indéfectible soutien.

Gérer mes prélèvements automatiques

Mes difficultés financières m'obligent à baisser de moitié mon don mensuel fait par prélèvement. Je voudrais le fixer à 10 €. Est-ce possible ? Comment dois-je procéder ? Dès que possible, je reviendrai à la somme initiale. Merci pour votre compréhension.

■ **Adélaïde V., Montluçon** ■

Nous vous sommes sincèrement reconnaissants de continuer, malgré votre situation difficile, à soutenir nos actions. À tout moment, bien sûr vous pouvez diminuer, augmenter, suspendre ou interrompre les prélèvements automatiques émis en notre faveur. Il suffit d'appeler la Fondation Abbé Pierre avant la date mensuelle du prélèvement. Si vous rencontrez la moindre difficulté, notre "service donateurs" est à votre disposition. Vous pouvez le joindre soit par courrier :

3, rue de Romainville 75019 Paris,

soit par téléphone au :

01 55 56 37 25,

ou via notre site internet :

www.fondation-abbe-pierre.fr



Aidez-nous ! Abonnez-vous

Oui, je décide de m'abonner

au journal trimestriel de la Fondation Abbé Pierre : «et les autres?»

4 € pour 4 numéros par an.

Pour connaître ses actions, ses enjeux et ses résultats.

Mme

Mlle

M.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Ville : Code postal :

e-mail :

Règlement : chèque bancaire chèque postal libellé à l'ordre de la Fondation Abbé Pierre.

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de suppression et de rectification aux données personnelles vous concernant en vous adressant à notre fondation. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des propositions d'autres sociétés ou organismes. Si vous ne le souhaitez pas, il vous suffit de nous écrire en nous indiquant vos nom, prénom, adresse (et si possible les références du message que vous avez reçu).





■ GÉRER SOCIALEMENT L'ÉVACUATION DES BIDONVILLES



© AFP

Après l'évacuation ces dernières semaines de plusieurs bidonvilles occupés en majorité par des Roms, une circulaire ministérielle à application immédiate « relative à l'anticipation et à l'accompagnement des opérations d'évacuation des campements illicites » est parue. Or, les évacuations se multiplient depuis dans la précipitation, engorgeant les structures d'urgence, regrettent les associations œuvrant auprès de ces populations dont CNDH, Romeu-

Moins de chantiers

Conséquence de la crise et des prêts plus difficiles à obtenir, au cours des six premiers mois de l'année, la mise en chantier de logements neufs a chuté de 20 % et leur commercialisation de 25 %.

Dédié à l'accessibilité

Pour aider les personnes à mobilité réduite à trouver plus rapidement un logement compatible avec leur handicap, le réseau des agents immobiliers au service de l'accessibilité a créé un label "Diagnostic Handicap" et un site : www.diagnostic-handicap.fr. Ce réseau regroupe un millier de professionnels dans toute la France.

rope et la Fondation. Certaines procédures ont notamment été menées sans décision de justice préalable. Par ailleurs, l'intitulé de la circulaire ne porte que sur l'anticipation et l'accompagnement, alors qu'en conformité avec les recommandations européennes, l'accent devrait être mis sur les mesures pour aider à l'intégration. Le maintien dérogatoire d'une obligation d'obtention d'un titre de séjour en préfecture, avec le risque de la persistance de délais inacceptables, et le maintien d'une liste, même élargie, des métiers accessibles aux Roumains et aux Bulgares, sont discriminatoires et freinent nécessairement l'intégration de ces populations. ■



© AFP

■ Mourir sur le trottoir

Au cours des six premiers mois de l'année, 264 SDF sont décédés sur la voie publique en France. Le Collectif "Les Morts de la rue" leur a rendu hommage en rappelant que la moyenne d'âge de ces personnes, mortes à la suite de violence, de maladie ou à cause de leur extrême isolement, était de 49 ans. L'espérance de vie en France est de 80 ans. (www.mortsdelarue.org) ■



© Seb / Grandfury



Alerte

La pauvreté n'est pas un crime!

On constate qu'en Europe, la pauvreté est de plus en plus criminalisée. Les solutions pour tenter de résoudre les problèmes qu'elle entraîne sont trop



souvent apportées par la police plutôt que par les services sociaux. C'est la raison pour laquelle de nombreuses associations européennes à Lyon, Valladolid, Budapest, Dublin, Bruxelles ou Barcelone ont lancé le 8 juin dernier une campagne inédite : "Poverty is not a crime".

En France, les arrêtés anti-mendicité se multiplient, le stationnement des gens du voyage relève désormais du pénal, les bidonvilles sont traités sous l'angle de l'ordre public... À Lyon, l'Agence régionale de la Fondation Abbé Pierre participait au mouvement le 8 juin : visuels, tee-shirts et autres moyens de sensibilisation ont été présentés au public ainsi qu'une Charte d'engagements pour la reconnaissance de la dignité des plus vulnérables destinée aux municipalités afin qu'elles s'engagent sur cette voie.

Plus de logements, une situation administrative claire, des droits sociaux sécurisés feront disparaître la misère de l'espace public. On ne construit pas de maisons avec des matraques. Parce que le traitement répressif des sans-abri est inutile, anti-démocratique, illégal, la Fédération Européenne des Associations Nationales Travaillant avec les Sans-Abri (FEANTSA)

et le réseau "Housing Rights Watch" appellent tous les citoyens, les associations, les avocats, les juges, les policiers, les élus, les responsables administratifs à utiliser tous les moyens juridiques, politiques, médiatiques, de mobilisation citoyenne, pour renverser la tendance. La pauvreté et la diversité ne doivent pas conduire à la répression et au cloisonnement, mais à la solidarité et au partage.

Membre du réseau Jurislogement, l'Agence Rhône-Alpes a participé à l'organisation le 5 octobre de la Journée nationale de jurisprudence sur les expulsions des occupants de terrain sans droit ni titre, à Paris. Cette journée a rassemblé de nombreux partenaires associatifs autour de la Fondation : la FAPIL, le DAL ainsi que la FEANTSA. ■

Pour en savoir plus : www.povertyisnotacrime.org

La rue, toujours et encore !

Faute d'hébergements disponibles, le Samu social de Paris n'a pu satisfaire qu'une demande sur quatre cet été. Au plus fort de la canicule, des mamans et leurs enfants ont dormi dans la rue. Or, autant de personnes meurent à la rue l'été que l'hiver, surtout en période prolongée d'extrême chaleur.

Source : Samu social





Une brocante efficace

La Farandole, communauté de l'Arche fondée par Jean Vannier, a organisé une brocante au printemps dernier. Les jeunes de cette communauté, qui réunit personnes valides et handicapées, ont souhaité ensemble s'associer aux actions de la Fondation Abbé Pierre et lui ont remis le produit de cette brocante d'un montant de 1300 €. Cette généreuse initiative a occasionné une rencontre chaleureuse.

■ COURANT CONTINU

En 2009, EDF s'était associé au programme "2 000 toits pour 2 000 familles" en finançant des travaux d'amélioration des performances énergétiques, en distribuant aux locataires des appareils éco-efficaces (lampes basse consommation, coupe-veille...). EDF apporte un nouveau soutien via les certificats d'économie d'énergie à la Fondation dans le cadre de son programme "Toits d'abord", qui met l'accent sur la production de logements sobres en énergie, pour permettre aux ménages à petits revenus de réaliser de réelles économies de charges.



En juin dernier à Paris, signature de la convention entre EDF et la Fondation

© DR

■ Bmyteam : jouons solidaire!



© Lybis/Damirovic

Mickaël Landreau, gardien de but au Lille OSC, a remis en main propre son maillot dédié à P. Doutreligne, le délégué général de la Fondation, il y a quelques semaines. Ce geste symbolisait le lancement du projet solidaire de "Bmyteam" : permettre aux supporters de faire imprimer leur photo sur le maillot de leur joueur favori et peut-être le recevoir par tirage au sort en échange d'un don à la Fondation. Bien loin d'une opération marketing, cette action unique en son genre associe d'ores et déjà d'autres joueurs professionnels : Christophe Jallet (Paris SG,) Steve Mananda (Marseille), Rio Mavuda (Lille) et Florent Malouda (Chelsea). Découvrir l'opération : www.bmyteam.com

■ BEL ÉVÉNEMENT, BONNE ACTION

Le 28 juin dernier, l'Ordre des architectes d'Ile-de-France a organisé, pour la deuxième fois, son Bal annuel au profit de la Fondation Abbé Pierre. 1 500 professionnels ont participé à cet événement et ont pu s'informer des actions de la Fondation en matière de logement, d'éradication des taudis et de la poursuite du combat de l'abbé Pierre en faveur des défavorisés. L'Ordre des architectes a reversé les bénéfices dégagés à la Fondation, grâce, notamment, aux 5 € de droits d'entrée.



© DR



Legs et Donations

Pierre après pierre

Pour aider des jeunes Africains à poursuivre leurs études dans de bonnes conditions, un donateur fidèle, aidé par la Fondation a financé la construction d'un internat.

Après le décès de son épouse Gilberte, René s'est trouvé désorienté. Jusqu'à ce qu'il rencontre le père Roger, un prêtre africain, nommé temporairement dans sa paroisse en Ariège. Le religieux, ému par la détresse de René, lui rend visite régulièrement et l'aide à résoudre ses problèmes quotidiens. Il l'accompagne notamment pour choisir la sépulture de sa femme. Au fil des semaines et des échanges, les deux hommes tissent des liens d'amitié, de confiance. René, sensible à l'affection que lui témoigne l'abbé, souhaite le remercier. *« La meilleure façon, lui explique le père Roger, c'est de m'aider à loger des jeunes de mon pays auprès de l'établissement où ils suivent leurs études. »*

Naissance d'un internat

Ne sachant trop comment répondre à la requête du père Roger, René, donateur fidèle de la Fondation, adresse une lettre au service donateurs qui le contacte. Ayant examiné avec attention le projet, la Fondation décide de le soutenir. Ainsi, grâce aux économies de René et à l'investissement de la Fondation, un internat voit le jour au Bénin. Une cinquantaine de jeunes y sont dorénavant accueillis tous les ans. Cette histoire illustre parfaitement la philosophie de l'abbé Pierre qui aimait répéter

« qu'il n'y a pas de petit don et que chaque pierre de l'édifice compte », et aussi « que l'on ne peut pas, sous prétexte qu'il est impossible de tout faire en un jour, ne rien faire du tout. » Aujourd'hui, René est décédé, cinq ans après son épouse et le père Roger, son ami, a accompagné ses derniers instants. Généreux, sensible à la misère des autres, René avait tenu à rédiger son testament en faveur de la Fondation Abbé Pierre et de l'association fondée par le prêtre pour continuer à épauler les jeunes.



Legs, donations, assurances-vie... offrir la dignité en héritage



« Il y a deux choses que l'on ne doit pas rater dans sa vie. Aimer et mourir. » Abbé Pierre

Écrivez-nous pour demander la brochure "Faire un legs ou une donation à la Fondation Abbé Pierre". Pour en savoir plus, vous pouvez également contacter : **Jean-Marie Vieux**
Fondation Abbé Pierre
3, rue de Romainville
75019 Paris
Tél : 01 55 56 37 27
jmieux@fondation-abbe-pierre.fr





Il était une fois...

L'abbé Pierre obtient la création du Haut Comité pour le logement des défavorisés

■ Peu après la création de la Fondation, l'abbé Pierre a un autre objectif qui lui tient à cœur : la création d'une haute instance publique morale, crédible et entendue, qui puisse prendre fait et cause pour le logement des personnes défavorisées.

« *Je suis un récupérateur. Et pour cela, je suis irrécupérable.* »

À plusieurs reprises, accompagné de Raymond Étienne, actuel président de la Fondation, l'Abbé est reçu à Matignon par Pierre Bérégovoy, puis à l'Élysée où il évoque notamment ce sujet qui lui est cher avec le président de la République, François Mitterrand. L'Abbé annonce qu'il renoncera à sa récente promotion à la dignité de Grand Officier de la Légion d'honneur, publiée le 14 juillet 1992, si cette instance ne voit pas le jour rapidement.

Après plusieurs rencontres entre l'Abbé et le Premier ministre, neuf personnalités de tous bords sont pressenties pour constituer ce Haut Comité. Parmi elles, le professeur Albert Jacquard, René Lenoir, président de la l'UNIOPSS, Geneviève Anthoinoz de Gaulle, présidente d'ATD

Quart-Monde et la présidente des "Restos du Cœur", Marie Dumas...

L'abbé Pierre réussit à imposer le premier Président de ce Haut Comité : Louis Besson, qui, bien qu'informé au dernier moment, accepte sans hésiter. Enfin, la haute autorité, directement placée auprès du Premier ministre, se réunira à Matignon.

Lorsque l'Abbé rencontre le président de la République afin de lui présenter la liste des membres du Haut Comité pour qu'il la valide, ce dernier, au vu des noms qui la composent, lui souffle sur le peron de l'Élysée :

– Dites moi, mon Père, vous ne seriez pas un peu de gauche, vous, par hasard ?

– Monsieur le président, n'oubliez pas que je suis un récupérateur. Et pour cela, je suis irrécupérable.

C'est le 22 décembre 1992 que paraît au Journal officiel le décret

constitutif du Haut Comité pour le logement des personnes défavorisées qui « a pour mission de faire toute proposition utile sur l'ensemble des questions relatives au logement des personnes défavorisées. Il donne son avis sur toute question dont le Gouvernement le saisit. Il élabore chaque année un rapport qu'il remet au président de la République et au Premier ministre ».

Depuis la publication de son premier rapport en décembre 1993 jusqu'à aujourd'hui, la ligne de force du Haut Comité a toujours été d'énoncer des propositions très concrètes pour le logement des défavorisés et de ne pas simplement affirmer le droit au logement.

N.B. À sa création, le Haut Comité est composé d'un président et de huit membres. Il est assisté d'un secrétaire général. Ces personnes sont nommées par le président de la République. Depuis le décret du 26 octobre 1996, le nombre de membres du haut Comité a été porté à quinze et depuis le 6 décembre 2007, le mandat est de cinq ans.

Patrick Doutreligne, délégué général de la Fondation y siège actuellement. ■

Courant janvier 1995 à l'Élysée, Hervé de Charrette, François Mitterrand et l'abbé Pierre, lors de la remise du rapport du Haut Comité.

